Cfdt: RETRAITÉS MOSELLE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'interpro Retraités Moselle

Le dossier du trimestre :

La CFDT à vos côtés

(pages 9 à 11)

Une enquête pour :

- partager propositions et idées pour un mieux-être des seniors.
- intervenir auprès des décideurs et représentants des collectivités territoriales, pour l'adaptation de nos communes au vieillissement de la population.

Page 4
La fracture numérique
Pages 5 à 7
Vie de l'UTR, des ULR et des SSR
Page 8
Choisir sa mort ?
Page 12
Loisir, lecture...

La mobilisation de la CFDT contre la réforme des retraites a été forte et unitaire !

N° 201 : avril-mai-juin 2023

Jean RISSE nous a quittés

Après une hospitalisation de 2 semaines, notre ami Jean RISSE est décédé le 10 mars 2023 à l'âge 86 ans.

Embauché à la SOLLAC comme ouvrier électricien en 1969, il s'engage dans le militantisme CFDT et occupe diverses responsabilités comme représentant du personnel et dans les instances syndicales de la sidérurgie. Fort de ses convictions, il ne cache pas son statut de prêtre-ouvrier.

Après une période de dispense d'activité en octobre 1986 suite aux crises de la sidérurgie, il s'implique dans l'organisation des retraités dans la CFDT. Artisan de la création de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Moselle, il en sera le secrétaire général jusqu'en mai 2004. Il représentera l'Union Régionale aux conseils de l'Union Confédérale des Retraités et de l'Union Régionale Interprofessionnelle de Lorraine.

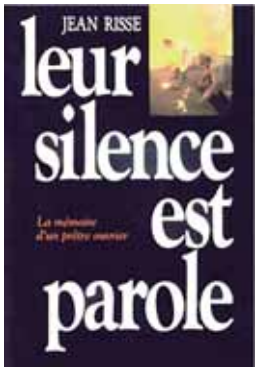

Attaché à *« sa conscience d'appartenir au peuple des travailleurs »*(*), nous garderons le souvenir de Jean, homme de cœur, fidèle à ses convictions, dévoué à la CFDT.

Gilbert Jérôme

Son livre « leur silence est parole » paru en 1991

Jean à la manif du 1er mai 2008 à Metz.

Jean dédicace son livre au congrès de l'UCR CFDT à Metz, le 24 mai 2011.

Jean, au congrès de l'UTR 57 le 18 mai 2010.

Coordonnées des Unions Locales et Sections Syndicales de Retraités de Moselle

ULR Hagondange : en déménagement
ULR Metz et Environs - 2, rue Gal de Lardemelle - 57000 Metz - tél. 03.87.16.97.74
ULR Moselle Est - 13, rue de la Rosselle - 57800 Freyming Merlebach - tél. 03.87.04.71.75
ULR Sarrebourg - 1 Av. Clemenceau - 57400 Sarrebourg - tél. 03.87.23.78.80
ULR Thionville-Fensch - 14, rue du Vieux Collège - 57100 Thionville - tél. 03.82.53.34.12
SSR Chimie - Plateforme de Carling - tél. 03.87.90.29.86
SSR Mineurs - Freyming Merlebach - 13 rue de la Rosselle - 57800 Freyming Merlebach - tél. 03.87.04.71.75
SSR Sgen57 - Metz - tél. 06.09.91.44.60

PERMANENCES

Information sur les droits à la retraite, la santé et maladies professionnelles
La CFDT Retraités de Moselle propose d'apporter des réponses sur les difficultés rencontrées par les salariés pour garantir leurs droits.
Prendre rendez-vous
- à Metz : tél. 03.87.16.97.74 - moselle@retraites.cfdt.fr

Reconnaissance et indemnisation des maladies professionnelles

Des militants formés se tiennent à disposition des salariés et des retraités sur plusieurs sites de permanences ouverts dans la région.
Prendre rendez-vous
SIDERURGIE : en déménagement
CHIMIE - Plateforme de Carling : tél. 03.87.90.29.86
BASSIN HOUILLER - Freyming Merlebach : tél. 03.87.04.71.75
METZ : vendredi matin : tél. 03 87 04 71 75

Aide à l'accès aux services en ligne : les 1er et 3ème mardis du mois : tél. 03.87.16.97.74

Edito

La mobilisation contre la réforme des retraites a été forte et unitaire !

Elle a rassemblé des travailleurs et des travailleuses de tous les secteurs professionnels, en particulier ceux reconnus de « deuxième ligne » au cours de la crise sanitaire. Le soutien et la participation des retraité.e.s ont été remarquées au cours des nombreuses manifestations en Moselle. Nouvelle preuve que de nombreux retraité.e.s n'approuvent pas cette réforme!

Et pourtant, à ce jour, le gouvernement a choisi d'ignorer ce grand mouvement social « #64 ans c'est non ! ». Une telle réforme méritait une autre ambition de la part de l'exécutif que celle d'utiliser tous les artifices pour esquiver le débat de fond. Le bureau national de la CFDT a demandé solennellement au gouvernement de retirer sa réforme et les organisations du Pacte de Pouvoir de Vivre ont demandé au Président de la République de ne pas promulguer la loi.

Pour la CFDT, une réforme du système des retraites ne peut être qu'une réforme porteuse de progrès social, de plus d'égalité, de solidarité et de liberté de choix. La CFDT a toujours revendiqué une transformation profonde de notre système de retraites pour le rendre plus juste et plus lisible. Cette transformation doit partir des réalités du travail et créer de nouveaux droits tout en assurant une pérennité financière en partageant les efforts.

D'autres sujets continuent à nous toujours préoccuper.

La convention citoyenne sur la fin de vie a remis ses propositions. Elle constate que *«le cadre d'accompagnement de la fin de vie ne répond pas à toutes les situations rencontrées»* et propose d'ouvrir à *«une aide active à mourir sous conditions»*. Il s'agit d'éclairer la décision publique à venir.

Les syndicats de médecins et l'Assurance-Maladie ne sont pas parvenus à s'entendre pour redéfinir les conditions d'exercice et de rémunération de la profession. La rupture s'est faite sur la proposition de créer un levier pour faciliter l'accès aux soins : le « contrat d'engagement territorial », ouvrant droit à des tarifs de consultation majorés en échange de contreparties sur l'accueil de nouveaux patients, la permanence de soins, la participation aux gardes les soirs, les week-ends…Encore une occasion manquée de compromis social pour l'intérêt général!

En Moselle, le schéma départemental de l'autonomie 18/22 devait faire l'objet d'un bilan. Sous prétexte de crise sanitaire, il n'a pas été fait et le plan est reconduit pour deux ans. Nous allons interpeller les élus locaux, conseillers départementaux, pour faire le point des situations locales de la prise en charge de la perte d'autonomie et populariser nos actions syndicales dans cette direction.

Restons tous mobilisés !

Maurice Melchior
Secrétaire général

Sommaire

Pages

2 **Jean Risse nous a quittés**
3 **Edito**
4 **Actualité** :
- La fracture numérique
5 **Vie de l'UTR**
- Le site web de l'UTR
6 et 7 **Vie des ULR et SSR**
- AG ULR de Metz
- AG ULR de Thionville
- Cancer du sein reconnu comme maladie professionnelle
8 **Choisir sa mort, en faire un droit ?**
9 à 11 **Dossier**
- Enquête, la CFDT à vos côtés
12 **Lecture**
Loisir

ORGANE DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE MOSELLE
2 rue du Gal de Lardemelle - BP 80527
57009 Metz Cedex 1 - Tél. 03 87 16 97 74 - moselle@retraites.cfdt.fr
CPPAP n° 1026 S 05853
Abonnement annuel 6 euros - Parution trimestrielle
Directeur de la Publication Maurice Melchior
Maquette : JP S - Imprimé par imprimerie Klein - 9 rue Foch, 57240 Knutange

Fracture numérique : terme utilisé pour décrire l'écart entre les personnes qui ont accès aux nouvelles technologies et celles qui n'y ont pas accès

La technologie numérique est de plus en plus présente dans notre quotidien. Les services, publics ou non, se dématérialisent progressivement. Toutes nos démarches (prises de rendez-vous, consultations de résultats médicaux, contacts bancaires ou avec les assurances, déclarations de revenus, réservations de billet de train ou de vacances, etc.) ne sont peu à peu accessibles qu'en ligne.

Bien que la proportion des seniors à utiliser internet augmente au fil des ans, ils sont encore très nombreux à être coupés du monde numérique : 67,2% des plus de 75 ans selon les statistiques.

Il s'agit d'une fracture générationnelle. La peur de ne pas savoir faire, le manque de connaissance, les risques de fraude, mais aussi le manque de moyens pour s'équiper, en sont les causes principales.

Le désagrément de ne pas avoir d'interlocuteur mais des plateformes déshumanise l'ensemble de la Société et crée un sentiment d'exclusion qui n'est pas propre aux personnes âgées. Cette pratique renforce également les inégalités sociales et empêche l'accès à leurs droits de millions de personne.

Alors, quelles solutions ?

On peut tout d'abord regretter que le « progrès » soit un facteur d'exclusion et de laissés-pour-compte. Les pouvoirs publics prennent des décisions sans prévoir les moyens qui devraient permettre d'accéder aux technologies sous différentes formes, aides logistiques et financières. Les mesures d'accompagnement sont très peu nombreuses et, le cas échéant, ce sont les associations qui en sont les artisans.

Par ailleurs, supprimer tout lien ou contact physique, est-ce vraiment un progrès pour l'ensemble de la Société dont, par ailleurs, tous les acteurs sociaux dénoncent la déshumanisation ? Ce n'est pas être ringard de souhaiter que le lien social soit privilégié pour faciliter la vie de nos concitoyens pour lesquels toute démarche devient un véritable casse-tête.

OUI au progrès et aux facilités de communication permises par la technologie numérique. Mais soyons vigilants à ne pas laisser les plus démunis au bord du chemin, mais aussi à revendiquer de l'humanité dans les relations sociales.

Gisèle Demmer

Pour les adhérents qui souhaitent un soutien, un conseil, une aide à la maitrise de l'outil informatique, Franklin FRERE se tient à leur disposition au siège de la CFDT à Metz tous les 1er et 3ème mardis du mois. **Prendre rendez-vous au 03.87.16.97.74.**

cfdt: RETRAITÉS
26e CONGRÈS / DU 6 AU 9 JUIN 2023
Valence

Une délégation mixte de dix militants de Moselle participera au Congrès de la CFDT Retraités de Valence du 6 au 9 juin. Sa préparation, au cours de trois réunions du Conseil Syndical, a donné lieu à des débats et propositions d'amendements au projet de Résolution Générale et à un projet d'intervention à la tribune sur le Rapport d'Activités. Nous y reviendrons.

Un site web local

La question de la fracture numérique concerne également notre relation entre le syndicat, ses responsables et tous les adhérents. C'est la raison pour laquelle nous sommes attachés à produire une information papier au travers de la publication de l'INTERPRO.

Pour autant, ne nous privons pas de tous les moyens de communication dont la technique numérique.

La page web de la CFDT Retraités de Moselle vous tient informés en temps réel sur l'actualité sociale : https://www.cfdt-retraités.fr/Moselle

N'hésitez pas à visiter également le site de l'UCR en cliquant sur le logo Cfdt Retraités Page d'accueil de notre site local .

Un sommaire vous permettra d'aller directement à la rubrique qui vous intéresse. Pour ce faire, cliquez sur la rubrique choisie

Après le sommaire, vous trouverez l'ensemble des rubriques de notre site.

Notre bureau, l'Actualité, le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, Les évènements à venir, nos permanences, les coordonnées des unions locales, Notre regard sur l'activité des derniers mois, notre Offre Complémentaire santé, L'Interpro, Nous rejoindre.....

Pour vous déplacer, utilisez l'ascenseur vertical à la droite de votre écran

Le site se termine par un Portfolio regroupant l'ensemble des photos utilisées lors de la construction du site : il peut servir de diaporama.

Assemblée générale de l'ULR CFDT de METZ et environs

L'Union Locale des Retraités de Metz et environs a tenu son assemblée générale le 24 mars 2023. Une trentaine de participants ont suivi la présentation du rapport d'activité par Maurice Melchior, secrétaire de l'ULR.

Au cours de l'année écoulée, 6 réunions du bureau ont permis de débattre des sujets d'actualité : le pouvoir d'achat avec l'augmentation des pensions, le Conseil National de la Refondation sur la santé et le bien vieillir, les lois adoptés avec le « 49-3 ».

Notre Union locale participe à la vie de l'Union Territoriale des Retraités de Moselle (UTR). Elle est présente au sein de ses 4 commissions et a participé à son Assemblée Générale, en octobre 2022.

Le débat suscité par cette présentation aborde l'Europe sociale, la démocratie sociale, la solidarité intragénérationnelle.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

En sa qualité de secrétaire de l'UTR 57, Maurice Melchior transmet les remerciements de Mélanie Blandin, secrétaire de l'UTI excusée, pour la participation assidue des retraités aux récentes manifestations. Il rappelle les thèmes du congrès national de Valence, débattus et objets de propositions d'amendements.

Le rapport financier présenté par Francis Doerflinger montre un bilan excédentaire de 283,61€ et reçoit le quitus des vérificateurs aux comptes. Il est voté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du bureau :

L'assemblée vote le renouvellement de 5 membres en fin de mandat, ainsi que 4 nouveaux candidats.

Le thème des risques liés à l'utilisation d'internet a été abordé en cours d'après-midi.
Sites à consulter pour porter plainte ou dénoncer un site frauduleux :
- Cibermalveillance.gouv.fr
- signal-arnaques.com
- services publics.fr-arnaque

Autre possibilité :
appel téléphonique à info escroquerie, au 0805 803 817.
Plus de renseignements sur le site :
https://www.cfdt-retraités.fr/Moselle

Cancer du sein, maladie professionnelle :

En France, près de 60.000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés et près de 12.000 femmes en meurent chaque année. Une vaste enquête lancée par la CFDT confirme les facteurs de risques professionnels parmi les personnels de dizaines d'hôpitaux de Moselle et d'Alsace. Elle a permis de contacter de très nombreuses femmes atteintes par cette maladie. Une ancienne infirmière, conseillée et défendue par la CFDT, vient d'obtenir la reconnaissance de son cancer du sein en maladie professionnelle.

Martine, infirmière du Centre Hospitalier de Sarreguemines, aujourd'hui âgée de 62 ans, a obtenu en janvier dernier, la reconnaissance de son cancer du sein comme maladie professionnelle. Ce premier succès constitue un précédent et ouvre la voie à d'autres reconnaissances.

Durant sa carrière, elle a travaillé en postes de nuit, plus d'une nuit par semaine pendant 28 ans, soit 873 nuits travaillées au total.

Engagée dans une longue bataille administrative depuis 2020, soutenue par l'équipe de militants et d'experts mis en place par la CFDT, Martine a obtenu gain de cause auprès du comité médical départemental. L'expertise médicale a conclu que « son travail posté d'infirmière a pu contribuer à l'émergence du cancer du sein », sans tou-

Assemblée générale de l'ULR-CFDT de Thionville

L'Assemblée générale de l'Union Locale des Retraités CFDT de Thionville s'est tenue le lundi 6 février 2023 à la salle Verlaine de Thionville. Une quarantaine d'adhérents de la section syndicale étaient présents pour participer aux travaux et délibérations statutaires, et représenter les 332 adhérents de l'union locale.

L'examen du rapport d'activité a été l'occasion de présenter le retour de l'enquête proposée aux adhérents et de décliner les focales et problématiques les plus signifiantes : rénovation et adaptation de l'habitat au vieillissement, accès aux droits et services, conditions d'exercice du lien social, mobilités et accès aux soins. L'analyse de la partie ouverte de l'enquête « une commune où il fait bon vivre » a également contribué à définir une plateforme dynamique et revendicative, validée par l'assemblée et qui alimentera la feuille de route du prochain exercice.

Maurice Melchior, secrétaire général de l'Union Territoriale des Retraités, a replacé les débats dans la perspective des actions et revendications du syndicat, sur fond d'abandon par le gouvernement de l'engagement d'une loi «Grand Age», et ceci malgré les urgences : lutte contre les déserts médicaux, pouvoir d'achat, impacts de la transition énergétique, débat sur la fin de vie…

Mélanie Blandin, secrétaire générale de l'Union Territoriale Interprofessionnelle a évoqué l'actualité syndicale, en particulier la mobilisation intersyndicale d'ampleur contre le projet de loi sur les retraites ainsi que la place des retraités dans la vie du syndicat.

Le renouvellement du conseil syndical et l'adoption du rapport d'orientation ont témoigné d'une union locale rassemblée autour de valeurs partagées et de la volonté de s'affirmer sur notre territoire comme un acteur qui compte, au service des attentes des adhérents.

Pour le conseil syndical de l'Union locale

Pascal Landragin

une première reconnaissance en Lorraine

tefois « lui en attribuer la responsabilité complète ». D'autres facteurs sont possibles dans le milieu médical, comme les rayons ionisants, certains produits de stérilisation du matériel médical.

Cette reconnaissance permet à Martine l'attribution d'une rente en réparation d'une maladie contractée dans l'exercice de ses fonctions et payée par la caisse de retraités des fonctionnaires.

« C'est une première et c'est une victoire significative », indiquent Brigitte Clément et Josiane Clavelin, les chevilles ouvrières du dossier. « Notre action, ce n'est pas seulement de faire reconnaitre la maladie professionnelle pour la victime et de lui ouvrir droit à une indemnisation. L'important, c'est d'agir en prévention sur les conditions de travail. Si on peut agir sur les facteurs de risques professionnels, il y aura moins de cancers du sein chez les femmes », ajoutent-elles.

Pour la CFDT, cette décision fera « jurisprudence » et ouvrira la voie à d'autres reconnaissances. Elle poursuivra son action afin que le cancer du sein soit reconnu dans un tableau de maladies professionnelles. Les victimes n'auront plus à apporter la preuve du lien de causalité entre leur maladie et leur travail.

Gilbert JEROME

Choisir sa mort, en faire un droit ?

La Convention Citoyenne sur la fin de vie s'apprête à rendre ses conclusions qui pourraient faire évoluer, d'ici la fin de l'année 2023, le cadre légal sur la fin de vie. En parallèle, des consultations auprès de parlementaires, de professionnels de santé désireux de prendre leur part dans la réflexion, s'enchaînent. L'espace public témoigne de positions dissemblables, mais empreintes de la même expression du droit de mourir dans la dignité.

Depuis plusieurs mois, une assemblée de citoyens tirés au sort planche sur ce sujet délicat qui traverse l'espace public : peut-on librement décider de sa mort ? En lançant cette Convention Citoyenne sur la fin de vie, le président Emmanuel Macron souhaite faire évoluer la législation qui encadre, en France, l'accompagnement proposé aux patients à l'approche de leur mort. La loi « Claeys-Leonetti » de 2016, créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, n'a pas mis fin aux débats sur l'autorisation de l'euthanasie ou du suicide assisté. La France fait désormais presque figure d'exception, entourée par ses voisins (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Portugal et Espagne depuis 2021) qui ont autorisé l'aide active à mourir. Les Français se disent très majoritairement prêts. 36% estiment que l'on devrait « avoir la possibilité de disposer d'un droit à l'euthanasie, quelles que soient leurs conditions de santé », 60% considèrent que « le droit à l'euthanasie devrait être encadré et possible uniquement en cas de souffrance grave et incurable » (Sondage Ipsos pour « Lire la société » - mars 2019).

Un débat qui oppose pourtant

Pour autant, cet élan général ne s'impose pas sans débats, nécessaires, comme en témoignent les positions différenciées dans l'espace public. Certains militent pour une mort « choisie ». Pour l'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), une vie est digne lorsqu'elle fait droit à « la liberté souveraine de choisir sa mort ». En face, la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs réplique que « tuer n'est pas un soin ». Elle redoute que l'aide active à mourir devienne une solution par défaut, voire une réponse aux souffrances facile et peu coûteuse, alors que l'accès aux soins palliatifs en France reste encore très imparfait. Seules 20% des personnes qui devraient bénéficier de soins palliatifs y auraient accès, 26 départements, souvent ruraux, ne comptent aucune unité hospitalière dédiée à ces soins.

Vers une aide active à mourir ?

Le Conseil consultatif national d'éthique (CCNE) a déjà ouvert la voie à une aide active à mourir de façon strictement encadrée. C'est une première. Mais prévient-il «la société française a besoin, avant toute réforme, d'une accélération des efforts entrepris ces dernières années en faveur des soins palliatifs et de la formation des professionnels de santé à leur usage». La Convention Citoyenne qui s'est prononcée en faveur d'une aide active à mourir appelle, elle aussi, au développement des soins palliatifs.

L'idée d'une mort sans angoisse et sans souffrance fait son chemin. Et dans les débats, la référence à la dignité en est la pierre angulaire. Quelles que soient les réponses apportées par une éventuelle future loi, l'accompagnement à la fin de vie, dans un contexte de maladie, reste compliqué. S'agissant de donner aux individus la maitrise de leurs choix à la fois intimes et fondamentaux, la voie législative semble tracée mais reste étroite pour ouvrir un droit réel à choisir sa mort.

Ombretta Frache

Photo **ADMD**
*(**A**ssociation pour le **D**roit de **M**ourir dans la **D**ignité)*

La CFDT à vos côtés

Une enquête de l'ULR de Thionville

Une enquête pour :
- partager propositions et idées pour un mieux-être des seniors.
- intervenir auprès des décideurs et représentants des collectivités territoriales, pour l'adaptation de nos communes au vieillissement de la population.

83 retours (25,07 %) représentant la diversité du territoire nord-mosellan.

1. Votre quotidien

1-1 : Le logement :

➪ Une majorité de propriétaires (74/6)

➪ Si une majorité (68%) estime son logement pas ou peu adapté à une personne qui vieillit, 69 personnes (83%) n'envisagent pas de changer de domicile.

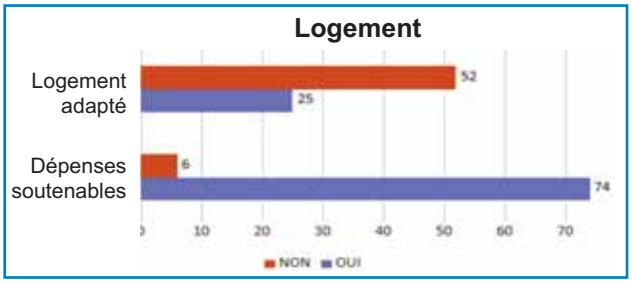

Difficultés rencontrées :
- Etage (escaliers)
- Sanitaires
- Éloignement (soins, famille, mobilité…)

Le maintien à domicile, un objectif de vie, prioritaire et partagé.

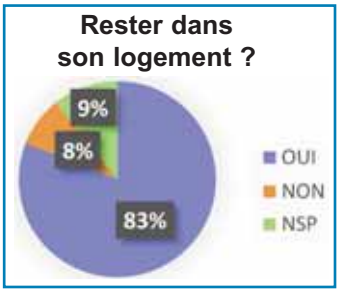

➪ Structures d'accueil : 19 personnes se sont renseignées sur les différentes possibilités et 16 sur les structures d'accueil possibles ; 12 se sont informées sur les démarches et aides financières.

1.2 : Accès aux droits et services

➪ Très majoritairement équipés en outils numériques, 19 retours attestent de difficultés récurrentes et 36 ont ponctuellement besoin d'aide : enfants, voisins ou amis, plus rarement professionnels ou structures associatives ou municipales (seulement 3 fois citées)

➪ Démarches administratives : déclarées difficiles ou parfois difficiles à 27 reprises.

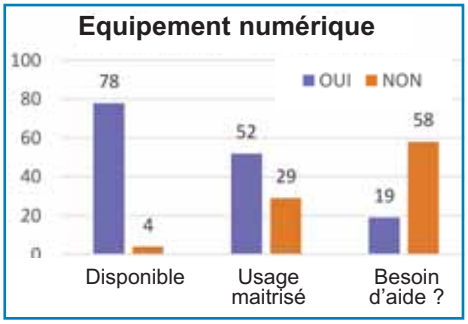

Des adhérents connectés mais des savoir-faire à étayer.

2. Vie sociale, activités

2.1: Types d'activités

➪ 59 déclarent être informés des lieux où les seniors peuvent se retrouver.

➪ Les structures intergénérationnelles, quand elles existent, ne sont pas identifiées.

➪ Les problèmes de santé sont évoqués à 6 reprises comme biais à la pratique de vie sociale et d'activité physique

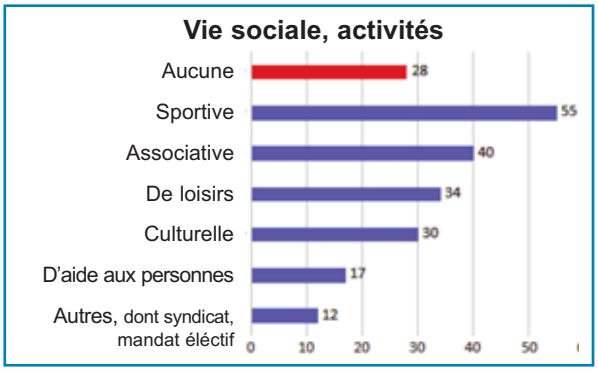

Des retraités CFDT globalement actifs, investis et engagés dans la vie de la cité.

La dimension intergénérationnelle comme dynamique du lien social : un enjeu de cohésion à développer.

2.2 : Entretenir sa forme physique

⇨ 55 personnes pratiquent des activités sportives, parfois adaptées aux personnes âgées (16) ; 28 n'en pratiquent pas.

⇨ 13 personnes n'ont pas un accès facile aux équipements.

Les difficultés recensées : absence de toilettes dans l'espace public, de bancs, état de la chaussée ou des trottoirs, problèmes physiques, mobilité, absence d'infrastructures

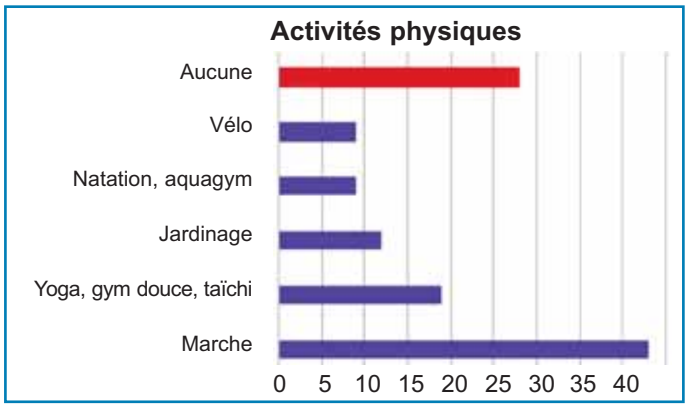

Mieux penser l'aménagement de la commune et l'accessibilité des structures au regard des besoins spécifiques et évolutifs des séniors.

2.3 : Loisirs et tourisme

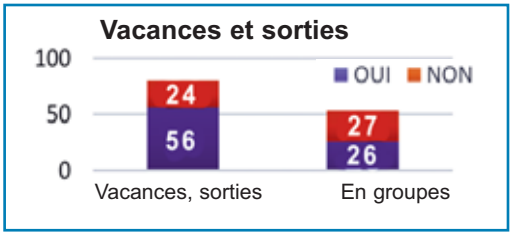

L'âge et la perte d'autonomie sont souvent des facteurs de renoncement.

3. Santé et Bien-être

3.1 : Accès aux soins

⇨ 4 personnes n'ont pas de médecin traitant, dont 2 pour non-remplacement de leur médecin parti en retraite

⇨ 50 personnes signalent des difficultés pour l'accès à certains spécialistes : dermato (19), ophtalmo (18), paramédicaux (12), infirmiers (8)

⇨ sont également évoquées : la disparition de médecins de garde, des visites à domicile

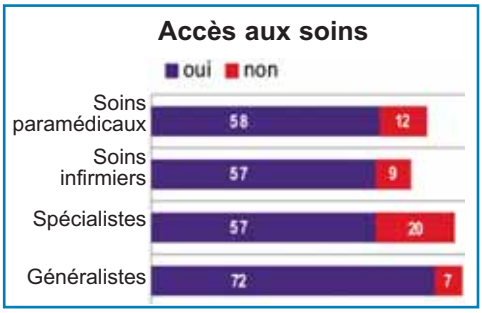

3.2 : Aides

⇨ les démarches pour bénéficier d'aides à domicile (ménage, repas, toilette, courses, jardinage) apparaissent majoritairement connues, moins pour ce qui concerne les aides au handicap, et dispositif en faveur des «aidants» (12 personnes concernées)

3.3 : Mutuelle

⇨ 2 personnes seulement déclarent ne pas bénéficier d'une mutuelle

⇨ 11 estiment que la mutuelle ne rembourse pas suffisamment les dépenses, 19 que le coût n'est pas ou peu adapté à leurs revenus

⇨ l'existence d'une mutuelle proposée par la CFDT reste majoritairement inconnue (61%).

Délais croissants pour avoir accès aux spécialistes, déserts médicaux, disparition de la médecine de garde, des visites à domicile… une offre de soins qui se dégrade !!!

4. Mobilités

➪ Une seule personne (93 ans) déclare ne plus utiliser la voiture

➪ 12 personnes expriment avoir des difficultés (grands trajets, grandes villes, les longues distances, le trajet de nuit, la densité de la circulation, le stationnement)

➪ 12 personnes (14%) utilisent ponctuellement les transports en commun (en ville notamment), mais problème de coût pour le train, d'horaire pour les bus…

➪ 5 utilisent parfois les taxis (dont VSL)

➪ 20 personnes se déplacent à vélo mais le manque de pistes cyclables, les problèmes de sécurité, de stationnements spécifiques limitent l'usage

➪ 67 se déplacent à pied,

➪ 12 ne se déplacent pas, ou plus, à pied : difficultés physiques, manque de bancs…

Un réseau de transports en commun parfois cher, peu fiable, aux cadencements insuffisants ; des pistes cyclables rares et des espaces partagés avec les automobiles insécures : L'usage de la voiture reste largement majoritaire

5. Pour vous, qu'est-ce qu'une commune où il fait bon vivre ?

Quelques focales :

➪ Les accès aux commerces et services publics (boulangerie, pharmacie, épicerie, poste, services bancaires, 42 réponses) et aux soins médicaux (médecins et infirmiers en nombre et disponibles, construction de maisons médicales, visites à domicile, 25 réponses) apparaissent essentiels.

➪ le lien social (cité à 16 reprises) est corrélé aux activités sportives adaptées, aux sorties et pratiques culturelles

➪ Une commune « idéale » doit aussi proposer une vie associative, culturelle variée

➪ La taille de la commune ou sa situation (ville/campagne) ne sont que peu évoquées

➪ une ville où les seniors ont leur place, mais 5 personnes notent que la ville doit être aussi à l'écoute des besoins des jeunes (écoles, crèches…). Le souhait des associations et activités intergénérationnelles est également affirmé.

➪ Un item « mobilité » est décliné à 19 reprises : importance d'avoir des déplacements faciles, adaptés, y compris aux handicapés, trottoir en bon état, permettant la marche, propres.

➪ Pistes cyclables (2), de bus (2) sont peu évoqués : ces modes de déplacements ne viennent pas spontanément à l'esprit des retraités.

➪ La ville que nous voulons aurait des espaces verts (12), serait « une bulle Nature », ou aurait des lieux de nature à proximité. Cela faciliterait la déambulation (« chemins de promenade ») : plus de propreté dans la ville (ramassage des déchets, trottoirs, crottes de chien), plus de calme, plus de sécurité, où la vitesse est limitée, une ville plus belle, fleurie, où les fils suspendus sont enterrés, avec des WC accessibles…

➪ Éviter l'entre-soi, bénéficier d'espaces communs, favoriser le vivre-ensemble.

➪ Des élus à l'écoute de tous (10), qui informent, accessibles

➪ Développer des pratiques participatives

➪ « Une ville où règne la tolérance raciale, religieuse et politique »

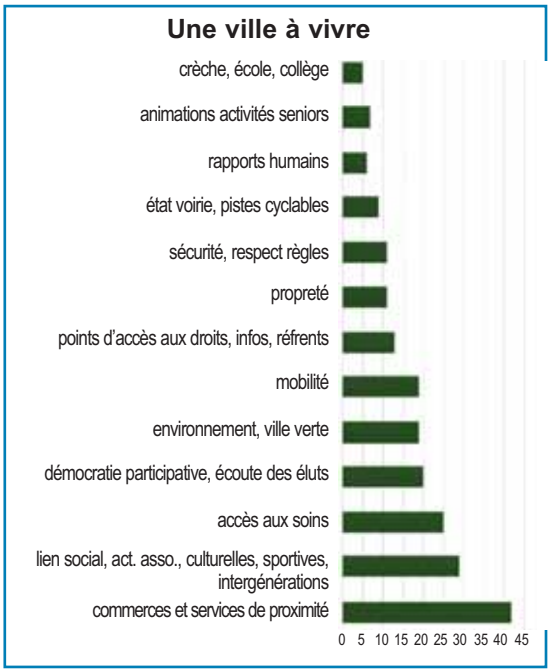

Les retraités ne souhaitent pas vivre entre retraités, ils veulent une ville mixte, solidaire, avec des lieux de rencontres entre habitants, aux activités intergénérationnelles, voire aux logements où les âges sont mélangés.

Les retraités CFDT souhaitent (aussi) des communes « fabriques » et/ou « laboratoires » de démocratie.

Merci à celles et ceux qui ont participé à cette enquête. Elle nous permettra de constituer une feuille de route pour agir ensemble autour des valeurs qui nous rassemblent, au sein de la CFDT, notre maison commune.

Culture et lecture

L'Homme peuplé

de Franck BOUYSSE

Roman énigmatique et surprenant : Un écrivain, en panne d'écriture, se réfugie à la campagne dont il développe l'ambiance un peu glaciale du fait de la saison hivernale. Les habitants sont dépeints avec la même approche que l'environnement, au diapason de l'atmosphère.

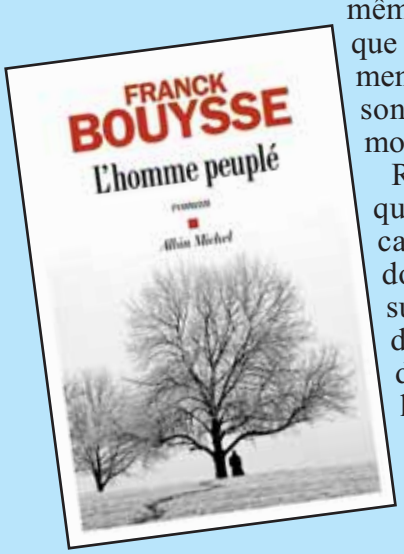

Roman quelquefois caricatural mais dont le suspense donne envie de découvrir la fin de l'histoire.

Les Abeilles Grises

de Andreï KOURKOV

Il s'agit d'une œuvre imaginaire ancrée dans les événements présents de la guerre en Ukraine. Comme un bras d'honneur à l'absurdité du conflit où le Bonheur est dépeint comme une routine et la routine comme le Bonheur.

Deux hommes, des laissés-pour-compte, seuls dans leur village situé en zone grise entre Ukrainiens et séparatistes prorusses. Des ennemis d'enfance coopérant pour ne pas sombrer.

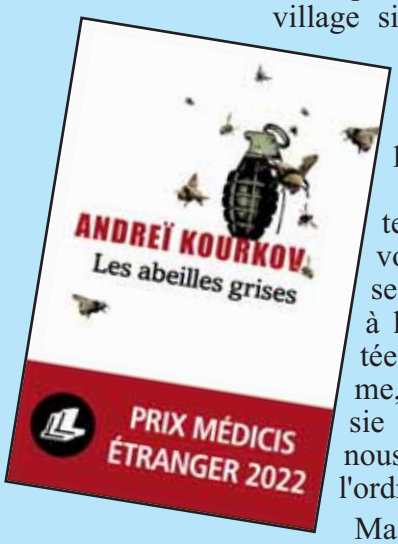

L'un des deux, apiculteur, entreprend un long voyage vers la Crimée avec ses abeilles, pour les mettre à l'abri. Une aventure teintée d'humour et d'humanisme, d'espoir aussi et de poésie « les abeilles ont tout à nous apprendre au sujet de l'ordre et de l'égalité ».

Malgré la guerre, la suspicion, l'œil de Moscou omniprésent, il se dégage de ce roman une rassurante simplicité tournée vers la nature.

Gisèle DEMMER

Loisir

« La Syndicaliste »

Le film de J-P Salomé a été largement commenté et Maureen Kearney largement interviewée, y compris dans les colonnes de nos différents journaux CFDT, puisque responsable syndicale CFDT chez AREVA, elle a été soutenue et défendue par notre syndicat à l'époque des faits.

Ce film est un beau portrait de femme, d'une période de sa vie où on voit la difficulté d'être une femme en entreprise, le machisme (les petites phrases assassines, les propos déplacés, les ricanements...), décuplé par le fait qu'elle est syndicaliste.

On voit aussi comment la police et la justice avant « #metoo » traitent les victimes de viol !

Maureen n'est pas crue parce qu'on ne tient pas compte de l'état de sidération dans lequel elle se trouve et de l'incapacité à réagir quand une agression de ce type se produit.

Ce phénomène a maintenant été décrit par de nombreuses femmes victimes de viol.

Voilà pourquoi cette syndicaliste, c' est d'abord une femme qui paie cher, qui paie dans sa chair, son engagement au service de toutes et tous.

Il faut donc voir ce film par le biais d'un regard engagé aussi pour la cause des femmes.

Béatrice Clément